

Cour d'Appel de Bamako
Tribunal de Grande Instance
de Koutiala

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

11-2316 / PTGI-K

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

Droit de 750F payé en compte du greffe

NOUS, Namadi Tounkara

Président du Tribunal de Grande Instance de Koutiala

(République du Mali)

Vu les pièces suivantes

Acte de naissance N° 646
de l'année 2006 du Centre principal
de Koulikoro

Le Nomme :

Ally

CERTIFIONS QUE :

Sangaré

Né le :

25 septembre 2006

A :

Koutiala

Cercle de :

Koutiala

Fils de :

Salif

et de

Djenabou Diakiaté

Profession :

Élève

Situation de famille :

Célibataire

Domicile

Koutiala

Bénéficie de la Nationalité malienne en vertu des articles 224 et suivants de la Loi
n°2011 - 087 du 30 décembre 2011 portant Code des Personnes et de la Famille.

En foi de quoi le présent Certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit

Koutiala, le 12 Août 2025.

